

## SÉANCE DU 04 DECEMBRE 2023

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le quatre décembre à quatorze heures, le Comité Syndical, s'est réuni à la Communauté de communes Sor et Agout, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de convocation :**  
28 novembre 2023

**Date d'affichage :**  
28 novembre 2023

**Nombre de délégués en exercice :** 60

**Délibération n° :** 04122023 /2.6

**Nombre de voix délibératives :**  
45

#### **Membres titulaires présents : 35**

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE (pouvoir de Jean-Luc DARGEIN-VIDAL), Bernard BARRIER, Denis BAYLE, Jacques BIAU (pouvoir de Francis REMIOT), Alain BOUISSET, Alain CLERGUE, François COLLADO, Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER, Jean-Marc FEDOU, Sylvain FERNANDEZ, Didier GAVALDA (pouvoir de Michel FARENC), Gilles GINESTET, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Xavier ICHARD, Patrice JACQUET, Nicolas LEROUX (pouvoir de Frédéric ICHARD), Eric LEROUX, Didier MAHOUX, Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Franck MONNERET, Marc MONTAGNÉ, Alain OURLIAC, Jean-Claude PINEL, Vincent RECOULES, Michel SABLAYROLLES (pouvoir de Jean-François FALGAYRETTES), Jacques SALVETAT, Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX, Didier VALAX (pouvoir de Michel BUFFEL), Jean-Claude VERNIER (pouvoir de Vincent COLOM), Olindo VIVAN.

#### **Membres titulaires représentés : 3**

Elian COMENT (représenté par Martine HOUDET), Christian HAMON (représenté par Thierry FOULCHÉ), Myriam VIGROUX (représentée par Jérôme CORSO).

#### **Membres suppléants présents : 3**

Jérôme CORSO (représente Myriam VIGROUX), Thierry FOULCHÉ (représente Christian HAMON), Martine HOUDET (représente Elian COMENT).

#### **Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 7**

Michel BUFFEL (pouvoir à Didier VALAX), Vincent COLOM (pouvoir à Jean-Claude VERNIER), Jean-Luc DARGEIN-VIDAL (pouvoir à Alain ASTIE), Jean-François FALGAYRETTES (pouvoir à Michel SABLAYROLLES), Michel FARENC (pouvoir à Didier GAVALDA), Frédéric ICHARD (pouvoir à Nicolas LEROUX), Francis REMIOT (pouvoir à Jacques BIAU).

#### **Membres titulaires excusés : 15**

Jean-Charles BALARDY, Sylvian CALS, Pierre ESCANDE, Jean ESQUERRE, Gérard FABRE, Serge GAVALDA, Lionel GERVAUX, Emile GOZE, Joël IMBERT, Frédéric JOURDE, Alain LEMONNIER, Marc MADERN, Noël MEYSSONNIER, Jean-Paul RAYSSAC, Mickaël VIATGE.

### Objet : Décision modificative n°3 Budget IRVE

Le président expose que cette décision modificative n°3 de l'exercice budgétaire de l'année 2023 concerne :

Le budget IRVE, lors de sa création en 2017, a été qualifié de service public à caractère administratif, assujéti à la TVA. Cet assujettissement nécessitait de faire apparaître de façon distinctes les données comptables. Les écritures comptables réalisés sur les exercices de 2018 à 2022 n'ont pas été conformes. Afin de récupérer la TVA sur ces exercices, toutes les écritures (mandats et titres) ont été repris. De fait, il y a lieu de réajuster les crédits aux sections de fonctionnement et d'investissement

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, décide d'inscrire les dépenses et les recettes ci-après :

#### 1) Réajustement des crédits à la section de fonctionnement :

##### Dépenses de fonctionnement :

Compte 60612 : augmentation des crédits	405 726.67 €
Compte 6156 : augmentation des crédits	311 312.20 €
Compte 6236 : augmentation des crédits	60.00 €

Compte 611 : augmentation des crédits	20 558.58 €
Compte 615231 : augmentation des crédits	77 165.61 €
Compte 6232 : augmentation des crédits	1 590.00 €
Compte 6238 : augmentation des crédits	1 130.69 €
Compte 673 : augmentation des crédits	223 510.01 €
Compte 6232 : Diminution de crédits	500.00 €
	<b>1 040 553.76 €</b>

Recette de fonctionnement :

Compte 773 : augmentation des crédits	817 543.75 €
Compte 706888 : augmentation des crédits	223 010.01 €
	<b>1 040 553.76 €</b>

**2) Réajustement des crédits à la section d'investissement :**

Dépenses d'investissement :

Compte 23518 : augmentation de crédits	775 518.87 €
----------------------------------------	--------------

Recette d'investissement :

Compte 23518 : augmentation de crédits	775 518.87 €
----------------------------------------	--------------

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme  
A Albi, le 04 décembre 2023

**Le Président**  
**M. Alain ASTIE**

**Le secrétaire de séance**  
**M. Alain OURLIAC**


